



BOURSES DE COLLEGE EN LIGNE 2019/2020

publié le 04/09/2019

Rentrée 2019

A partir du 2 septembre et jusqu'au 17 octobre 2019 vous pourrez demander une bourse de collège en ligne. Pour les nouveaux élèves, les parents pourront se connecter avec les codes que le collège leur fournira (notification par email).

Les parents des autres élèves scolarisés au collège l'année dernière ont déjà des codes qui ne changeront pas à la rentrée.

Pour tous il sera nécessaire de fournir une adresse email personnelle .

Document joint

 [info_bourse](#) (PDF de 513 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.